

Audit de suivi du projet informatique clé UCC

L'essentiel en bref

Lors du premier audit effectué en mai 2014, la phase de conception détaillée du programme UCC (Unified Communication & Collaboration) était sur le point d'être achevée et une nouvelle planification devait débuter. Dans l'intervalle, des progrès significatifs ont été accomplis. L'élaboration des concepts détaillés en vue de la mise en service du système a été achevée. La conformité des systèmes en relation avec les concepts a été vérifiée et confirmée au sein du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) par le fournisseur de prestations Swisscom. La mise en œuvre des mesures requises dans le concept SIPD (sûreté de l'information et protection des données) en lien avec le programme UCC a également été vérifiée et confirmée au DFAE et à l'OFIT. Les systèmes ont été mis en service et le déploiement y a débuté. Le produit Microsoft Lync a déjà été installé avec succès dans certaines unités administratives qui peuvent désormais l'utiliser dans le cadre de leur travail. Le déploiement dans les autres unités administratives a été planifié en détail et est réglementé dans des mandats de projets approuvés.

Sur les 5 millions de francs de réserve disponibles pour le programme, le comité de projet a accordé 3,1 millions en décembre 2014 à la direction du programme. Le reste, à savoir 1,9 million de francs, n'a pas encore été attribué.

L'avancement du programme prend du retard au DDPS

Tandis que le DFAE et l'OFIT se trouvent déjà dans la phase d'introduction, la Base d'aide au commandement (BAC) est officiellement encore dans la phase d'initialisation du projet. Des questions concernant l'organisation, la sécurité d'UCC et les postes de travail au sein du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) doivent encore être clarifiées en vue de la conclusion du mandat de projet interne. Les travaux de conception relatifs à l'introduction d'UCC au sein du DDPS ne débuteront que lorsque le mandat de projet interne au DDPS aura été approuvé et signé. De plus, la BAC ne dispose pas encore de ressources suffisantes en personnel interne, ce qui freine l'avancement des travaux. Par conséquent, la réalisation du système par le fournisseur de prestations BAC et la préparation de la migration pour l'ensemble du DDPS prennent du retard.

Les risques ont été décelés et identifiés

En plus du risque de retard dans la mise en service d'UCC au sein du DDPS, la réglementation de l'utilisation des systèmes de téléphonie restants et le remplacement de systèmes spéciaux constituent aussi des risques considérables, dont on ne peut exclure qu'ils entraînent un nouveau report du délai et par conséquent des coûts supplémentaires.

La mise en application des recommandations du premier audit réalisé en 2014 est encore en cours

Certaines recommandations formulées dans le cadre du premier audit mené en 2014 n'ont pas pu être mises en application dans les délais et des mesures doivent encore être prises. L'efficacité de certaines des mesures adoptées doit être confirmée afin que toutes les recommandations puissent être véritablement mises en œuvre à la fin du programme.

Enfin, le CDF recommande dans le présent rapport d'éliminer rapidement les problèmes qui pourraient entraver la réussite du programme, et, au besoin, de faire appel aux échelons supérieurs.

Texte original en allemand